

InPACT

Intermédiation pour des Projets d'Activités Cancer et Travail



"Le troisième plan cancer 2014/2019 suggère que l'approche des personnes touchées par la maladie doit être pluridisciplinaire et systémique. Il s'agit de s'intéresser à la vie du patient, notamment avec l'objectif 9 « en diminuant l'impact de la maladie sur la vie personnelle » et « en accordant une priorité au maintien et au retour à l'emploi »

InPACT propose aux personnes atteintes ou ayant été atteintes de Cancer quelle que soit leur situation professionnelle : **salarié(e)s privés ou publics, demandeur(euse)d'emploi, chef(fe) d'entreprise ou travailleur(euse) indépendant(e)** de bénéficier d'un accompagnement individuel à la carte (séance d'entretien en face à face et/ou en entreprise) mais aussi des séances collectives avec les thématiques suivantes : valeur travail, test de positionnement, questions juridiques, analyse des compétences.

Cet « accompagnement » s'appuie sur nos valeurs. C'est-à-dire **le respect des individus** avec lesquels nous allons partager un bout de chemin et la prise en main qu'ils souhaitent/ qu'ils peuvent mettre en place pour leur avenir.

Ce respect, passe par une collaboration où l'on place **la personne au centre des décisions qui la concernent, notre rôle est de collaborer avec elle, de faciliter sa réflexion et ses prises de décisions, d'agir pour qu'elle dispose d'un maximum d'informations et puisse faire ses propres choix au moment où elle le décidera.**

Le principe même de la co-action.

Nous parlerons donc de travail de collaboration, l'accompagnement étant réservé à des fins thérapeutiques.

Contact : Karine Troussier-Duret
coaction38 @gmail.com / 06 95 73 69 74